

MAIRIE de GRANIEU

38490

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNEE 2021 - SEANCE N°1 - DU 19 FEVRIER

L'an deux mil VINGT et UN le dix-neuf février, à vingt heures, le Conseil Municipal de Granieu dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Raymond COQUET, Maire.

Présents : COQUET Raymond, HUGUET Chantal, GIRERD-CHANET Raymond, BOUVIER-GARZON Patrick, GAIDO Véronique, JALLUT Eric, LEBRETON Michèle, LIMOUZIN Emmanuel, MAGNIN Karine, PICARD Jean-Jacques, RULLET Serge, TACONNET Marie-Françoise, VOLLAND Sandrine.

Absentes excusées : WILLINGER Tania, DEYMÉ-MESLIN Jeanine.

Secrétaire de séance : HUGUET Chantal

Date de convocation : 12 février 2021

Nombre de Membres : En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13



I) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Après lecture faite par Monsieur le Maire, l'assemblée délibérante, approuve à l'unanimité le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Novembre 2021.

II) DELIBERATION 2021-01 : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT POUR REPRESENTER NOTRE COMMUNE AU SEIN DE LA CLECT : Commission d'Evaluation des Charges Transférées.

Vu l'article 1609 nonies-C du Code général des impôts

Vu la délibération de la Communauté de communes les Vals du Dauphiné n°1208-2020-166 du 23 septembre 2020,

Considérant que le Conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, en application de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil municipal de GRANIEU,

- DECIDE à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret
- DESIGNNE, après concertation, pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes les Vals du Dauphiné :
 - M COQUET Raymond, Maire, membre titulaire
 - Mme HUGUET Chantal, 1^{ère} Adjointe, membre suppléant

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité la nomination de ces délégués et CHARGE le Maire de transmettre la présente délibération à la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné.

III) POINT SUR LES FINANCES

Monsieur le Maire propose une réunion le vendredi 12/03/2021 à 18h30 à la commission communale finances afin d'étudier le budget 2021, les résultats 2020.

Il précise que les dotations de l'état pour 2021 sont en baisses par rapport à 2020.

IV) POINT SUR LES COMMISSIONS DE VALS DU DAUPHINE

COMMISSION MOBILITE : Monsieur Serge RULLET rapporte à l'ensemble du conseil municipal les différents points de la dernière réunion Mobilité. Cette commission a pour but de proposer des solutions pour éviter l'utilisation de sa voiture comme :

1. - promouvoir l'utilisation du vélo auprès des particuliers (création et entretien des pistes cyclables, proposer une prime pour l'achat de vélos ou trottinettes électriques...).
2. - inciter au développement du télétravail.
3. - développer le covoiturage.
4. - suivre les dossiers impactant la mobilité : ligne de bus, TER, parkings relais, ligne Lyon-Turin.

Pistes de travail de la commission mobilité des VDD :

1. - renforcer et promouvoir le REZO POUCE (autostop solidaire)
2. - création de nouvelles pistes cyclables
3. - atelier de réparation des vélos et "remise en selle" (apprendre ou ré-apprendre à faire du vélo)

Projet en cours :

- piste cyclable qui relierait la gare de La Tour Du Pin à la ZA et Zi de St Jean de Soudain

Plusieurs phases :

- 1 ère partie : gare de la Tour du Pin jusqu'au lycée Elie Cartan en passant par l'Hôtel de Ville, rue Alsace Lorraine et rue Justin Vernet : coût 21 900€

- 2 ème partie : aménagement de la Rue Pierre Dupont : coût 5 500 €

- 3 ème partie : création d'un plateau traversant à St Jean de Soudain : coût 3 100€

- 4 ème partie : passerelle qui enjambrerait la Bourbre : coût compris entre 175 000€ à 225 000€

- Option réaménagement des trottoirs rue Pierre Vincendon pour un total estimé à 293 400€

COMMISSION URBANISME ET HABITAT : Madame Marie-Françoise TACONNET rapporte à l'ensemble du conseil municipal les points essentiels de la réunion de cette commission portant sur la révision du PLUi Ouest apportant diverses modifications sur le règlement du PLUi Ouest. Concernant le **PLUi Est**, Monsieur le Maire confirme qu'il y aura une permanence de concertation le **mardi 06 avril 2021 de 14h à 19h** sur RDV en Mairie, les habitants pourront poser leurs questions à Monsieur MALSCH, Responsable du Service Urbanisme à la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné. Le compte rendu des réunions publiques, ayant eu lieu en visioconférence les 26 janvier et 2 février 2021, peut être consulté sur le site de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné Rubrique Urbanisme.

COMMISSION ECONOMIE : Madame Sandrine VOLLAND rapporte à l'ensemble du conseil municipal sa participation à la réunion de la Commission Economie portant sur la pépinière

d'entreprises ayant pour objectif une offre immobilière, attractive pour permettre à ces entreprises d'avoir un lieu incontournable sur le territoire pour les créateurs d'entreprises.

Autres sujets abordés :

1. - modification de la ZAC de la Corderie à St Clair de la Tour afin de faire évoluer le programme des constructions;
2. - le bonus relance pour les collectivités locales centré sur les projets d'investissements dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire (service à la population, espaces publics, rénovation des bâtiments publics,...)
3. - le budget ECO 2021

V) POINT SUR LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICAT DES MARAIS : Monsieur Eric JALLUT rapporte à l'ensemble du conseil municipal sa participation à la réunion du Syndicat des Marais :

- Délibérations pour le débat d'orientations budgétaires, Approbation du compte de gestion 2020, vote du compte administratif 2020, vote du budget primitif 2021,
- Participation financière des membres pour l'année 2021 : Granieu pour un montant de 840.59€.

Le Syndicat des Marais qui devait être dissout fin 2020, ne l'a pas été. La préfecture a souhaité relancer ce syndicat avec la constitution d'un bureau fin décembre 2020.

SIAGA : Madame Véronique GAIDO informe l'ensemble du conseil municipal sur le contenu de la réunion du SIAGA – Syndicat Interdépartemental d'Aménagement du Guiers et de ses affluents - Le SIAGA fera un inventaire des ruisseaux et lancera une étude sur la nécessité de réaliser des ouvrages – scénario d'aménagements, recherches d'histoires auprès des anciens. Il a été évoqué une échéance fin mai 2021 concernant les risques d'inondations. Il semble donc souhaitable de déposer le dossier Bassin d'Orage rapidement. Ce dossier sera envoyé au plus tôt à la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné et au président du SIAGA.

VI) POINT SUR LES COMMISSIONS COMMUNALES

COMMISSION VOIRIE-BATIMENT : Monsieur Raymond GIRERD-CHANET rapporte à l'ensemble du conseil municipal le compte rendu de cette commission :

VOIRIE :

- 1 ROUTE DE MARVAIS : suite aux travaux de renforcement des accotements l'entreprise SPIE- PL FAVIER s'engage à remettre en forme les imperfections et les trous qui se sont reformés avant de faire un revêtement bicouche émulsion sur toute la longueur soit environ 1 km dès les beaux jours.
- 2 CHEMIN DE MARVAIS : après le passage de la canalisation gaz, la scarification, et le rebouchage des nids de poule seront effectués. Travaux déjà prévus l'année dernière.
- 3 Prévision d'un tapis enrobé à chaud ROUTE DES TOUVIERES carrefour Jean-Jacques PICARD – Route de Corbelin soit 600 mètres linéaire.
- 4 Un passage de point à temps sera prévu sur le reste de la voirie si nécessaire.

BATIMENTS :

Demande de devis en cours pour la réfection salle de réunion – ancienne école (sol PVC, tapisserie, éclairage LED, radiateurs électriques et porte de communication cuisine coulissante)

COMMISSION COMMUNICATION : Monsieur Jean-Jacques PICARD confirme à l'ensemble du conseil municipal que le site internet de la commune sera opérationnel à compter du vendredi 05/03/2021. Il propose de se renseigner pour le fonctionnement du site PANNEAU POCKET.

PROJET AIRE DE JEUX : Monsieur le Maire confirme que le dossier pour le City Park est en attente de validation par la Région, projet qui est en adéquation avec le Bonus Relance proposé par la Région. Les tractations pour l'acquisition du terrain (terrain situé sous la salle des fêtes derrière le HLM) avec la SDH sont en cours.

PROJET TABLE D'ORIENTATION : Monsieur Serge RULLET est en charge de prendre des renseignements concernant le financement d'une table d'orientation par la Communauté de Communes Les Vals du Dauphiné : possibilité d'obtenir une subvention de 40% et de s'interroger sur la possibilité de l'intégrer dans le PDIPR : chemin de randonnée reconnu sur la commune de GRANIEU.

VII : DELIBERATION 2021-02 : CONSTATATION DE DEGATS SUITE A DES TRAVAUX D'ABATTAGE DE PEUPLIERS : TRAVAUX EFFECTUES POUR LE SYNDICAT DES MARAIS DE MORESTEL

Monsieur le Maire rapporte au conseil municipal qu'il s'est rendu le long de la rivière LA BIEVRE au niveau du pont qui va en direction d'Aoste et qu'il a constaté qu'une rangée de peupliers située de part et d'autre de ce pont a été abattu.

Les chemins d'accès sont entièrement défoncés, les branches coupées des peupliers ont été laissées sur les côtés et dans la rivière LA BIEVRE. De plus, certains arbres ont été coupés à une hauteur de 1 m et non à ras le sol, comme cela aurait dû être le cas.

La Mairie de Granieu, n'a pas eu connaissance de ces travaux, aucun arrêté de voirie n'a été demandé en mairie par l'entreprise qui a réalisé ce travail.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal demande au SYNDICAT DES MARAIS DE MORESTEL, propriétaire des peupliers, que les chemins soient remis en état et que les résidus (branches) soient évacués. Des photos ont été prises et sont disponibles en mairie, elles vous permettront de juger de l'état laissé après ces travaux.

VIII) POINT SUR LA HALTE GOURMANDE

Monsieur le Maire confirme que l'état des lieux de fermeture de l'Hôtel Bar-Restaurant – La Halte Gourmande a eu lieu le 16 janvier 2021 avec la gérante. La commune est en attente des décisions gouvernementales suite à la pandémie du COVID 19 en ce qui concerne la réouverture des restaurants. Le conseil municipal décide de ne pas lancer de recherche de gérant pour l'instant.

Une société étant à la recherche de logement pour quelques mois pour ses ouvriers a contacté Monsieur le Maire. Il a été décidé de louer 2 studios et 2 chambres pour une durée de 4 mois. N'ayant pas de délibération fixant le prix des chambres, en l'absence de gérant, il est décidé d'en prendre une rapidement pour que l'on puisse louer les chambres si besoin pour des périodes minimum de 15 jours. (une délibération n° 2018-25 avait été prise pour le tarif des studios en 2018.

DELIBERATION 2021-03

Monsieur le Maire rappelle que la gérante du Bar Restaurant Chambre d'Hôtes a résilié son bail pour une fin de gérance au 15.01.2021, l'état des lieux ayant eu lieu le 16.01.2021.

Le bail du gérant prévoyait également la mise à disposition de 2 Studios et de Chambres qu'il pouvait louer en complément de revenu de l'activité de Bar-Restaurant.

Nous n'avons actuellement aucun repreneur en vue pour la gérance communale, vu la crise sanitaire qui perdure, par contre, nous avons des demandes de locations pour les chambres. Par conséquent, il est proposé de reprendre la gestion de ces locations de chambre en attendant la reprise du Bar-Restaurant communal par un autre gérant.

Pour cela, il convient de fixer un tarif de location pour les Chambres, le prix comprendra une participation pour l'eau chaude, eau froide et l'électricité) :

Chambre double : 200 € mensuel ou 120 € par quinzaine

Chambre triple : 320 € mensuel ou 200 € par quinzaine

Suite familiale : 5 couchages : 560 € mensuel ou 400 € par quinzaine

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal vote à l'unanimité et

APPROUVE le prix fixé pour les locations des chambres

CHARGE Monsieur le Maire de signer les contrats de locations.

CHARGE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'application de cette décision.

IX) QUESTIONS DIVERSES :

Madame Chantal HUGUET propose une date pour le **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**, co-organisé par la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné et la commune, cette année se sera le **Samedi 27/03/2021, le RDV est fixé à 9h sur la place de la salle des fêtes**. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Une information sera faite auprès des plus jeunes pour les sensibilisés.

Madame Chantal HUGUET a été contactée par le Vice-Président d'un club de vélo : Club Alpin's Team Wheel, avec l'association UFOLEP, ils sont à la recherche d'un parcours sur notre région. Ce parcours serait identique à celui de 2017 (Championnats Auvergne -Rhône- Alpes de l'Avenir). **Course cycliste sur 2 jours** samedi et dimanche : 1^{er} ou second week-end de juillet, date à confirmer.

Pour cette course, notre participation consistera à former une équipe de signaleurs postés aux intersections de nos rues. Projet qui permettrait de redynamiser la vie du village, l'ensemble du conseil valide cette proposition.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme

Séance levée à 22H10